

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Extrait :</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 29</p>	<p>Séance du 23 novembre 2022</p> <p>Étaient présents M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Pascale FOURNIER, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, M. Damien LEFORT, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Katy BORREGO, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, Mme Virginie KERGOT, M. Jean-Louis FONTBONNE</p>
<p>Délibération : N° DEL 2022 077</p> <p>OBJET : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS</p>	<p>Étaient absents M. Didier DELDON, M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Marc DERDERIAN</p> <p>Ont donné pouvoir Céline CLAUDE (pouvoir à Leila MECHTAR) Joséphine CALTAGIRONE (pouvoir à Katy BORREGO) Isabelle CHAUVE (pouvoir à Marlène ESTEVEZ) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Jean-Louis ROUSSET (pouvoir à Séverine REYNAUD) Anne-Marie GAUDENCIO (pouvoir à Virginie KERGOT)</p>
	<p>Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE</p>

Rappel et référence(s) :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu l'avis du comité technique du 14 novembre 2022

Contenu :

Le tableau des effectifs de la commune constitue un outil de gestion des emplois permettant d'adapter le fonctionnement de la commune aux nouveaux besoins des services et aux orientations politiques.

Ainsi, plusieurs évolutions au tableau des effectifs doivent être intégrées :

• **Avancement de grade**

En septembre 2022, la majorité des avancements de grade a été présentée au conseil municipal. Toutefois, début octobre 2022, l'un des agents de la médiathèque a appris sa réussite à l'examen professionnel d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe.

Aussi, il apparaît souhaitable, compte tenu de l'absence d'avancement prononcé en 2022 dans la filière culturelle et à ce grade, de proposer la transformation du poste actuel de l'agent afin de permettre sa nomination au 1^{er} décembre 2022 :

Suppression	Création
Emploi d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet	Emploi d'assistant de conservation principal de 1ère classe à temps complet

• **Vie des services**

Suppression	Création	Observations
/	Emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe – Service Rive Active	Suite à réintégration de l'agent ayant quitté la collectivité en septembre dernier
Emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet – Service Vie associative	Emploi de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet – Service Vie associative	Suite mobilité interne d'un agent
Emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe - Service entretien ménager	Emploi d'agent de maîtrise -Service entretien ménager	Suite promotion interne de l'agent (régularisation délibération septembre)
Emploi d'adjoint administratif à temps complet – assistance RH et assistance DGA stratégie et modernisation	Emploi d'adjoint administratif à temps non complet 50 % assistances RH emploi et recrutement	Suite à réorganisation interne
Emploi d'attaché territorial – animation du relais emploi	Emploi de rédacteur principal de 2ème classe – animation du relais emploi	Suite recrutement agent titulaire du grade de rédacteur principal de 2ème classe
Poste supprimé antérieurement, lors de la mise à jour générale du tableau des effectifs en janvier 2022 (non pourvu et non ouvert à ce moment là)	Emploi de rédacteur	Suite recrutement agent lauréat du concours de rédacteur et mis en stage sur l'emploi de coordination du CLSPD et agent de développement local

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal d'acter les suppressions / créations de poste présentées ci-dessus au tableau des emplois budgétaires de la commune.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

**Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance,
pour copie conforme,**

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Publié le 
ID : 042-214201865-20221123-DEL_2022_077-DE

Le Maire,

Le secrétaire

Julien CHANELIERE